

PIERRE RIBEAUD

Député de la 5^{ème} circonscription de l'Isère



Lettre d'actualité de Pierre Ribeaud – Vendredi 30 septembre 2016 – n°39

■ OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

La session parlementaire 2016/2017 a été ouverte ce mardi 27 septembre et prendra fin exceptionnellement, en raison des élections, le 26 février 2017. Les débats dans l'hémicycle ont ainsi repris quelques semaines après le redémarrage des travaux en commission.

D'ici la fin de la session, notre Assemblée doit encore adopter plusieurs textes déjà en cours d'examen, dont notamment :

- La loi sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique, prévoyant notamment la protection des lanceurs d'alerte (dite Sapin II)
- La loi sur la Justice du XXI^e siècle qui doit moderniser notre système de justice
- La loi Egalité/Citoyenneté qui doit favoriser une meilleure cohésion sociale

Nous examinerons par ailleurs de nouveaux textes, en particulier :

- Un projet de loi de modernisation, développement et protection des territoires de montagne (dite loi Montagne II)
- Un projet de loi sur l'égalité réelle outre-mer
- La loi de Finances 2017
- La loi de Finances de la Sécurité Sociale 2017

■ PRÉSENTATION DU BUDGET 2017 : PRIORITÉS éducation, sécurité, emploi et culture

Le gouvernement a présenté le Projet de Loi de Finances (PLF) 2017. Il s'inscrit dans la continuité des engagements depuis le début du quinquennat : relance de l'économie et de l'emploi, simplification du quotidien des citoyens et des entreprises, renforcement de la justice sociale, tout en participant à l'assainissement des comptes publics.

Ce budget prévoit une croissance de 1,5% en 2017 ainsi qu'une trajectoire de réduction du déficit public à 2,7% en 2017. La baisse du déficit et la reprise de l'activité permettra au ratio de dette publique de se stabiliser et même de refluer légèrement en 2017 : 96% du PIB, soit +6 points de PIB entre 2012 et 2017, contre plus de 25 points au cours de la période 2007-2012.

Il consacre les priorités essentielles : éducation, sécurité, emploi et culture.

Ce PLF officialise par ailleurs l'instauration du prélèvement à la source au 1^{er} janvier 2018, réforme historique qui bénéficiera à tous les Français. Il va désormais faire l'objet d'un débat dans les deux assemblées qui devront l'adopter à l'issue de leurs travaux avant le 31 décembre.

■ LE BUDGET DE LA CULTURE PROFITERA À TOUS LES SECTEURS

Le budget de la Culture atteint 1,1% du budget de l'État, marqué par un niveau de ressources jamais atteint, en hausse de 5,5%. Les moyens du ministère s'élèvent, pour 2017, à 10 milliards d'euros dont : 3,6 milliards consacrés à la culture, à la recherche et aux médias, en hausse de 5,5% par rapport à 2016.

Il s'agit de la plus forte hausse depuis 2010 ; 3,9 milliards consacrés à l'audiovisuel public, en augmentation de 1,6 % ; 0,7 milliard consacré au cinéma, en progression de 5,2% ; 1,5 milliards au titre des dépenses fiscales, en hausse de 13,2% ; 0,1 milliard pour les taxes affectées pour le Centre national des chansons, des variétés et du jazz, le Centre national du Livre et l'Association de soutien au théâtre privé et 0,2 milliard pour les dispositifs en faveur des bibliothèques et du transport postal à la presse.

La hausse de ce budget profite à tous les secteurs avec notamment : Des moyens en faveur de l'éducation artistique et culturelle qui ont plus que doublé entre 2012 et 2017, permettant de soutenir de nouvelles initiatives comme « Créations en cours » en lien avec le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; Une nouvelle dynamique pour l'enseignement supérieur Culture (+ 6%) ; Un nouveau fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle doté de 90 millions ; Une hausse de 9% des crédits pour les arts visuels ; Un effort en faveur des monuments historiques (359 millions, + 7%) et des musées (366 millions, + 7%) ; Des moyens renforcés pour le livre et la lecture (260 millions) ;

Une progression de 12 millions d'euros pour l'émergence, l'innovation et le développement des médias de proximité (presse et radios) ; Une hausse de 1,6% des ressources de l'audiovisuel public pour soutenir la création, notamment la fiction française ;

■ BUDGET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE : VERS L'ÉQUILIBRE

Le déficit de la Sécurité sociale diminue depuis 2012. Selon le budget prévu dans le Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2017, le « trou de la Sécu » devrait disparaître (-400 millions d'euros pour un budget global proche de 500 milliards).

En 2016, l'amélioration est meilleure que prévu (3,4 milliards de déficit, au lieu de 5,2 milliards). Le Fonds de solidarité vieillesse devrait revenir à l'équilibre à horizon 2020. Ce redressement des comptes s'accompagne de réformes de structure (revalorisation des consultations chez le généraliste ; virage ambulatoire, développement des génériques ;...) mais aussi de droits nouveaux (compte pénibilité, généralisation du tiers payant, suppression des franchises médicales pour les plus modestes,...).

Le PLFSS 2017 poursuit cet engagement, avec notamment le droit à la retraite progressive pour les salariés qui ont plusieurs employeurs, une meilleure protection des travailleurs saisonniers, la création de l'agence de recouvrement des pensions alimentaires, une nouvelle

baisse de cotisations sociales pour les indépendants dans le cadre du Pacte de responsabilité et de solidarité.

■ LUTTE CONTRE LE TABAGISME : CHANGER LES HABITUDES

Le programme national de réduction du tabagisme a fixé des objectifs ambitieux pour lutter contre les méfaits du tabagisme, qui tue 80 000 personnes chaque année : diminuer de 10% le nombre de fumeurs quotidiens d'ici à 2019, passer en dessous de 20% de fumeurs quotidiens d'ici à 2024 et enfin, faire de la génération d'enfants qui naît aujourd'hui la première génération sans tabac.

Des changements profonds d'habitude ont été déjà mis en œuvre : l'obligation de demander une preuve de majorité lors de la vente de tabac, l'interdiction de fumer dans un véhicule en présence d'un mineur, l'interdiction de fumer dans les aires de jeux dédiées aux enfants, l'augmentation des avertissements sanitaires sur les paquets, la prochaine mise en place du paquet neutre, le triplement de la prise en charge forfaitaire des substituts,...

Le Projet de loi de financement de la sécurité sociale 2017 poursuit cette politique, en proposant d'augmenter le prix des paquets de tabac à rouler, car ses ventes en 2015 ont fortement augmenté (+5,6%). Il s'agirait d'une hausse de 15%, soit 1,1€ pour un paquet à 7,5€, pour ainsi harmoniser la fiscalité de tous les produits du tabac.

Par ailleurs, il est proposé de créer une contribution sur le chiffre d'affaires des fournisseurs agréés de tabacs : l'organisation de l'approvisionnement des cigarettes vendues en France, qui est assuré par une entreprise unique, filiale d'un des 4 grands groupes de fabricants, permet de faire échapper les groupes industriels du secteur et leur filiale à toute taxation directe en France. Son rendement, de 130 millions d'euros, contribuera au financement du fonds de lutte contre le tabagisme.

■ VENTE DE RAFALES À L'INDE : LA RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ TECHNOLOGIQUE FRANÇAISE

L'Inde a décidé l'acquisition de 36 avions Rafale. Cet accord marque la reconnaissance de la qualité technologique et de la compétitivité de l'industrie française. Il est le fruit d'un travail cohérent entre pouvoirs publics et industriels. Avec la vente de 84 Rafales depuis 2015, le gouvernement a non seulement assuré le respect des équilibres de la loi de programmation militaire, mais aussi le maintien et le développement d'une filière de très haute technologie essentielle à notre souveraineté.

■ CALAIS : OBJECTIF DÉMANTÈLEMENT DE LA JUNGLE

Le Président de la République s'est rendu à Calais lundi 26 septembre, deux jours après avoir visité à Tours l'un des 164 centres d'accueil et d'orientation (CAO).

Il a annoncé à cette occasion le démantèlement définitif de la lande de Calais d'ici la fin de l'année. Cette opération doit être menée avec humanité, responsabilité et dignité. C'est un devoir de solidarité avec les réfugiés et à l'égard de la population de Calais qui ne peut être soumise à une telle pression.

Les migrants doivent être accueillis dans des conditions honorables dans des centres d'accueil et d'orientation (CAO). 9 000 places supplémentaires seront nécessaires et la répartition se fera en tenant compte de ce qui a déjà été réalisé par les régions par solidarité. Les Britanniques seront également sollicités.

■ SOUTIEN À LA FILIÈRE LAITIÈRE FRANÇAISE : RÉDUCTION DE LA PRODUCTION DE LAIT EN EUROPE

Face au déséquilibre du marché laitier dû notamment à un excédent de production, une mesure européenne incitant à la réduction de la production de lait a été mise en place.

13 000 producteurs ont déposé des demandes de réduction de production pour les 3 prochains mois, soit plus de 180 000 tonnes non mises en production – la France est ainsi le deuxième pays en terme de volume global de lait dégagé. La France a eu raison de persister dans la demande de régulation temporaire de l'offre sur fonds européens auprès de la Commission européenne. En effet, le succès de la mesure au niveau européen (1,071 million de tonnes) montre sa pertinence.

La filière laitière a su se montrer responsable face à la crise qu'elle traverse, en actionnant les leviers qui lui sont ouverts au niveau européen, et renforcés au niveau français (complètement sur crédits nationaux portant l'indemnisation à 24 cts €/kilo non produit, jusqu'à 5% de réduction de production).

■ REMISE DES DIPLÔMES DES MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE DE L'ISÈRE – JEUDI 22 SEPTEMBRE À GRENOBLE



Georges Burba, président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Isère et Alain Guinet, président délégué des Meilleurs Ouvriers de France de l'Isère m'ont convié à la remise des diplômes Isère du concours des Meilleurs Apprentis de France 2016.

Ce concours vise à valoriser l'apprentissage, une voie qui propose des carrières durables et valorisantes permettant aux jeunes de s'épanouir aussi bien sur le plan professionnel que personnel.

Après deux à trois années de formation en apprentissage, 90% des jeunes apprentis sortent avec un diplôme et un emploi. Quelques années plus tard, ils deviennent pour 50% d'entre eux, des chefs d'entreprise qui à leur tour forment des jeunes. C'est un cercle vertueux qui permet la transmission des savoir-faire « made in France » et des entreprises.

Je félicite l'ensemble des lauréats, et tout particulièrement Martine Adelaide, résidant au Touvet, qui a choisi le métier de peintre.



■ LEVAGE DE LA GARE DU NOUVEAU TÉLÉSIÈGE – VENDREDI 23 SEPTEMBRE AU COLLET D'ALLEVARD

À l'invitation de Francis Gimbert, président de la Communauté de Communes du Grésivaudan et Marc

Rosset, président du Sivom du Collet d'Alleverd, j'ai assisté au levage de la gare du futur télésiège débrayable 6 places du Claran au Super Collet.

Cette prouesse technique menée par l'entreprise POMA - une première mondiale, élever une gare dans son ensemble ne s'étant encore jamais fait - s'est déroulée en à peine deux heures, en présence du président du directoire de POMA Jean Souchal (photo). Une grue de 250 tonnes a soulevé le bloc de 50 tonnes avec toute la mécanique et l'a posé sur les pylônes. La toiture a été ajoutée dans un second temps. Grâce à ce montage rapide et compact, les équipes de POMA réduisent de 20 à 30 % l'impact environnemental lors de la construction d'un télésiège.

La mise en service est prévue mi-décembre.

Le télésiège de Claran est la première phase de restructuration de la station. Avec ce concept de gare, il y a moins de mécanique, donc moins de maintenance et des coûts de fonctionnement raisonnables. Le Claran est le début du plan de développement du Collet sur dix ans, mené par le Grésivaudan qui reprendra la gestion de la station à partir du 1^{er} mai 2017.



■ INAUGURATION DE LA COUPE ICARE - SAMEDI 24 SEPTEMBRE À LUMBIN

Samedi matin, je me suis rendu à l'inauguration de la 43^e Coupe Icare à Lumbin. Tout au long de la matinée, j'ai pu visiter avec le maire de Lumbin Pierre Forte et de nombreux élus les stands de l'espace d'exposition et assister aux différentes animations proposées : mongolfières, fauconnerie, démonstrations de vols, concours de déguisement des pilotes...

Les 100 000 spectateurs attendus sur les trois jours de cette manifestation emblématique de l'Isère ont bénéficié d'une météo idéale et d'une organisation particulièrement bien rodée grâce à la mobilisation de centaines de bénévoles à Lumbin et Saint Hilaire du Touvet.

■ 10^e ANNIVERSAIRE DES JARDINS DE ROCHEPLEINE - SAMEDI 24 SEPTEMBRE À SAINT EGRÈVE



L'association des jardins familiaux de rochepleine a fêté dans la convivialité ses 10 ans d'existence.

Autour d'un barbecue, j'ai pu échanger avec la cinquantaine de convives présents.

Tous font part de leur bonheur de jardiner et louent l'échange et l'entraide quotidienne au sein des jardins.

Des jardins familiaux victimes de leur succès puisque qu'actuellement 40 personnes sont sur liste d'attente. Si bien que le Président de l'association François Tarricone explique qu'une réflexion est en cours pour envisager un éventuel redécoupage des parcelles du site de Fiancée lorsque l'une d'entre elles se libère.

■ INAUGURATION DE LA MÉDIATHÈQUE ET DE L'ANNEXE DE LA MAIRIE – SAMEDI 24 SEPTEMBRE À MONTFERRAT



Ouverts depuis quelques semaines, les nouveaux locaux abritant la médiathèque et l'annexe de la mairie ont été inaugurés samedi dernier par le maire de Montferrat René Philip en présence des Sénateurs Bernard Saugey et Michel Savin, du Vice-Président du Conseil Régional Yannick Neuder, du Président du Conseil Départemental Jean-Pierre Barbier, du Conseiller départemental délégué André Gillet et de la conseillère départementale Sylviane Colussi.

Les usagers de la médiathèque bénéficient désormais d'un espace lumineux, confortable, et d'un fonds enrichi.

Dans mon intervention, j'ai salué la réalisation de cette médiathèque grâce au travail de l'équipe municipale et le soutien financier du Pays Voironnais, du Département et de la Région. J'ai rappelé l'importance de ce type d'équipement culturel pour promouvoir la culture partout et pour tous.

PIERRE RIBEAUD
Permanence
77 place de la Mairie / 38660 LA TERRASSE
Tél. : 04 76 92 18 96 / Fax : 04 76 92 18 98
Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
 [Facebook.com/PierreRibeaudDepute](https://www.facebook.com/PierreRibeaudDepute)



Suivez l'actualité de Pierre Ribeaud sur [Facebook.com/PierreRibeaudDepute](https://www.facebook.com/PierreRibeaudDepute)

Pour modifier les informations vous concernant ou si vous souhaitez vous désinscrire : pierre.ribeaud@orange.fr